

Point épidémiologique Covid-19 du 21 janvier 2021

Une circulation du virus élevée qui appelle à une mobilisation indispensable de la population

Publié chaque semaine, le point épidémiologique relatif à la surveillance de la Covid-19 présente une analyse détaillée des indicateurs mis en place par Santé publique France et son réseau de partenaires pour suivre l'évolution de l'épidémie et orienter les décisions publiques. En semaine 02 (du 11 au 17 janvier 2021), le virus circule toujours à un niveau élevé avec 18 364 cas confirmés par jour en moyenne. Le taux d'incidence se stabilise au niveau national. On observe toutefois une augmentation de 12% de ce taux chez les personnes de 75 ans et plus. En région, une légère amélioration de ce taux est observée dans les régions Est, alors qu'il tend à augmenter dans 4 régions jusqu'alors moins touchées : Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Corse. Dans le contexte d'une circulation du virus à des niveaux élevés sur le territoire et de variants émergents, la vaccination doit poursuivre son accélération et la mobilisation de la population sur l'adoption des mesures barrières et la limitation des contacts rester entière.

Le niveau d'intensité de circulation du virus est toujours élevé

Avec un niveau de circulation du virus élevé, la semaine 02 est marquée par la persistance de l'intensité de l'épidémie. 1 928 414 personnes ont été testées et 128 551 ont été confirmées positives au SARS-CoV-2.

Ce sont **18 364 nouveaux cas confirmés en moyenne chaque jour** (+1% par rapport à la semaine 01). Les indicateurs virologiques montraient une stabilisation du taux d'incidence (192/100 000 habitants, +1%) et du taux de dépistage (2 873/100 000 habitants, -2%), et donc une stabilisation du taux de positivité (6,7%, +0,2 point). Toutefois, des disparités étaient observées selon les âges : **les personnes âgées de 75 ans et plus étaient les plus touchées par le SARS-CoV-2, avec un taux d'incidence de 259/100 000 habitants**, en augmentation par rapport à la semaine précédente (+12%).

Dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), le nombre de cas confirmés observé augmente entre les semaines 53 et 01, passant 443 signalements à 768 après plusieurs semaines de stabilité. Cette augmentation pourrait être liée aux interactions sociales plus fréquentes en période de fin d'année.

Des indicateurs de mortalité toujours en hausse

Le **nombre hebdomadaire de décès**, incluant ceux survenus en milieu hospitalier et dans les établissements médico-sociaux (décès survenus à domicile non inclus) augmente **avec 2 601 décès en semaine 01 vs 2 360 en semaine 53 (+10,2%, données consolidées)**.

Plus de 71 000 décès (hospitaliers et en ESMS) ont été comptabilisés entre le 1^{er} mars 2020 et le 19 janvier 2021. Depuis la semaine 40 (du 28 septembre au 04 octobre 2020) et jusqu'à la semaine 53, le **nombre de décès toutes causes et tous âges confondus était** significativement supérieur à celui attendu. En semaine 53, **l'excès de mortalité était de +14 %**. Du fait des délais de transmission des certificats de décès par les bureaux d'état civil, l'estimation de l'excès de décès pour la semaine 01 sera précisée la semaine prochaine. On note toutefois que le nombre de décès augmentait de nouveau en semaine 53 et en semaine 01.

Des évolutions disparates selon les régions

En semaine 02, plusieurs régions métropolitaines présentaient des évolutions préoccupantes des indicateurs épidémiologiques. **Ainsi depuis la semaine 51, le taux d'incidence ainsi que les taux d'hospitalisations et d'admission en réanimation ont augmenté en Occitanie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Corse, régions jusqu'à lors moins touchées.**

A l'inverse, on observe depuis la semaine 02 une diminution des taux d'incidences dans les régions les plus touchées : **dans le Grand Est (-15%), en Bourgogne-Franche-Comté (-15%), ainsi que dans une moindre mesure en Auvergne-Rhône-Alpes (-8%).** Il est à noter que ce sont les départements les plus affectés de ces régions qui ont été ciblés dès le 02 janvier par des couvre-feux anticipés.

Couvre-feu : comment apprécier son impact aujourd'hui ?

Depuis le 2 janvier, un couvre-feu anticipé (18h-6h) a été mis en place dans 15 départements de métropole, cette mesure a été étendue à 10 autres départements à partir des 10 et 12 janvier, puis au reste des départements métropolitains, soit 61, le 16 janvier.

Pour mesurer l'impact du renforcement des mesures de couvre-feu, Santé publique France appuie son analyse sur l'évolution du taux d'incidence des départements selon la date de mise en place de la mesure.

D'après les premiers résultats publiés dans le point épidémiologique du 21 janvier, **en semaine 02, une diminution du taux d'incidence des cas confirmés de SARS-CoV-2 a été observée dans les 15 départements placés sous couvre-feu anticipé, le 02 janvier.** Le couvre-feu et les comportements prudents de la population sensibilisée par des campagnes de communication locales ont pu contribuer à l'amélioration de la situation épidémiologique.

Pour les départements où le renforcement du couvre-feu a été appliqué plus tardivement, il est encore trop tôt pour observer l'effet de ces couvre-feux anticipés.

Mesures de prévention et vaccination : la mobilisation de tous est déterminante

La circulation virale élevée et l'émergence de nouveaux variants avec une contagiosité supérieure invitent à **respecter davantage les mesures de prévention et de distanciation physique**, principaux moyens pour freiner la circulation du virus SARS-CoV-2 et en réduire l'impact sur le système de soins et la mortalité.

L'intensification de la campagne de vaccination, ouverte aux personnes de 75 ans et plus et aux **personnes ayant une pathologie** qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 depuis le 18 janvier, en plus des résidents des Ehpad et des professionnels de santé de plus de 50 ans, se poursuit. Les données transmises par les Agences régionales de Santé (ARS), en attendant l'ouverture du système d'information Vaccin Covid pour les indicateurs de couverture vaccinale font état de **823 567 personnes vaccinées contre la COVID-19 en France au 21 janvier 2021.**

Contact presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Retrouvez-nous sur     